



## Procès-verbal du conseil scientifique du 18 juin 2020

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 en visio conférence.

La séance s'ouvre à 9h30.

### Membres présents ou représentés (16)

M. Patrick BOUCHERON, professeur au Collège de France ;  
Mme Daniela Luigia CAGLIOTI, professeur à l'université « Federico II » de Naples ;  
Mme Véronique CHANKOWSKI, professeur à l'université de Lyon 2, directrice de l'École française d'Athènes ;  
Mme Isabelle DRAELANTS, directrice de recherche, Institut de recherche et d'histoire des textes ;  
M. Jean-Louis FERRARY, directeur d'études émérite à l'EPHE et membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (procuration à M. Jean-Yves TILLIETTE) ;  
M. Bernard LARROUTUROU, directeur général de la recherche et de l'innovation du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, représenté par M. Francis PROST ;  
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;  
M. Clément PIEYRE, représentant élu de la catégorie autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;  
M. Jean-Robert PITTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU ;  
Mme Isabelle POUTRIN, professeur à l'université de Reims Champagne Ardennes ;  
M. Pierre SAVY, représentant élu des directeurs des études ;  
M. Jean-Yves TILLIETTE, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;  
M. Philippe LEFEUVRE, représentant élu des membres de l'EFR ;  
Mme Anne-Marie TURCAN-VERKERK, directrice d'études, École pratique des hautes études ;  
M. Marcello VERGA, directeur de l'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea  
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

### Membres absents excusés (2)

M. Jean-Pierre BRUN, professeur au Collège de France ;  
Mme Dominique WAAG, sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

### Assistaient également à la séance

M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR et de la CVZ ;  
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;  
M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;  
M. Nicolas LAUBRY, directeur des études à l'EFR ;  
Mme Claude POUZADOUX, directrice du Centre Jean Bérard ;  
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Rapport annuel 2019 ;
4. Poste de directeur des études pour la section Antiquité susceptible d'être vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
5. Nomination sur le poste de responsable de la bibliothèque au 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
6. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
7. Sélection des demandes de financement au titre de l'appel à projets « impulsion » ;
8. État de l'activité du CCPS ;
9. Activité de la bibliothèque, réinformatisation ;
10. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
11. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
12. Questions diverses.

\* \* \*

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020

I. Draelants propose, pour les prochains conseils, d'harmoniser la présentation des membres du conseil car, actuellement, parfois l'institution de rattachement est citée, parfois les titres ou les fonctions.

Le procès-verbal de la séance du 12 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Informations de la directrice

En introduction de ce point à l'ordre du jour, la directrice de l'EFR remercie les membres du conseil scientifique pour le soutien qu'ils ont apporté à l'établissement par leurs travaux au cours du mandat qui s'achève. Elle regrette que les conditions sanitaires imposent de tenir ce dernier conseil dans cette formation en visioconférence, plutôt qu'à Rome comme il était initialement prévu.

Le premier point concerne la situation de l'établissement dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. Le 12 mars 2020, le conseil scientifique s'est tenu dans des conditions déjà difficiles, le confinement ayant été prononcé en Italie le 11 mars, quelques jours avant les mêmes mesures en France le 17 mars 2020. En Italie, les précédents décrets avaient mené à une fermeture progressive de l'EFR. Le 8 mars 2020, la bibliothèque a dû être fermée au public, les manifestations scientifiques ont commencé à être annulées ; le 9 mars, la bibliothèque a été complètement fermée, y compris en interne (membres scientifiques de l'EFR et chercheurs accueillis). Ce même jour a débuté l'évacuation des boursiers hébergés dans la résidence de la place Navone. À partir du 11 mars, le personnel a été invité à rester à domicile tandis que la plupart des chercheurs logés à la résidence avaient quitté le bâtiment. La société de gardiennage a été sollicitée pour assurer la sécurité du site 24h sur 24h.

La gestion de la crise s'est déroulée en plusieurs phases, en fonction des mesures sanitaires en vigueur et de l'évolution de la situation.

Du 11 au 20 mars 2020, le personnel a été placé en congé d'office, sauf le technicien informatique qui est intervenu sur site jusqu'au 25 mars, de manière à permettre la mise en place du travail à distance pour le personnel pouvant exercer ses missions à domicile. Certaines personnes, à l'EFR et au CJB, ont été dotées d'ordinateurs portables dont disposait le service informatique. Le décret du président du Conseil des ministres italien en date du 1<sup>er</sup> avril reconduisant le confinement jusqu'au 13 avril, vingt-

sept personnels locaux ont travaillé à la maison du 23 mars au 17 avril 2020. Dans cet intervalle, un plan de continuité des activités a été défini. Pour les agents ne pouvant télétravailler, un système de récupération d'heures a été mis en place pour cette première période. Le service informatique a œuvré pour que les services puissent organiser des visioconférences en mettant en place un système approprié sur les serveurs de l'établissement. Par ailleurs, la situation de chaque boursier ayant dû quitter l'Italie précipitamment a été examinée. Des liens étroits ont été conservés avec les personnels par des messages réguliers de la direction, par téléphone et à travers la représentation syndicale italienne, systématiquement consultée pour la mise en place des modalités de gestion. L'intégralité des salaires a été préservée. Enfin le service communication a publié une lettre spéciale le 30 mars 2020 annonçant l'accès gratuit à toutes les publications numériques de l'EFR sur OpenEdition.

À la suite de la publication du décret du 10 avril, prolongeant la limitation des déplacements jusqu'au 3 mai 2020, une nouvelle phase s'est ouverte dans la gestion de la crise au niveau de l'établissement. Du 20 avril au 3 mai 2020, l'institution a poursuivi ses activités en mode dégradé : 50% de service pour le personnel en télétravail, et une récupération d'heures, en proportion mineure, pour le personnel ne pouvant télétravailler. Un plan de reprise de l'activité a été transmis à la tutelle le 30 avril 2020.

Le 4 mai, l'établissement a pu reprendre une activité limitée en présentiel, dans une première phase de reprise, jusqu'au 15 mai, en s'appuyant sur le décret du 26 avril. Dans ce cadre, le personnel en télétravail a conservé une activité à 50% tandis que le personnel ne pouvant télétravailler a repris une présence réduite sur site. La bibliothèque a été accessible aux membres scientifiques tous les matins, en présence du personnel.

Le 18 mai, l'établissement est sorti du mode dégradé : les personnels ont repris l'activité à 100% en télétravail et à mi-temps pour le personnel ne pouvant télétravailler.

Enfin, à compter du 3 juin 2020 et pour tout le mois, la reprise effective à temps plein sur site a été effective pour les personnels ne pouvant télétravailler tandis qu'un retour progressif des personnels en télétravail a été exigé (2 jours par semaine, sauf dérogation pour raison de santé, d'éloignement ou pour garde d'enfants). Au cours de cette période, les travaux immobiliers ont repris. La bibliothèque est désormais ouverte de 9 heures à 19 heures.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 et jusqu'à la fermeture de l'établissement le 7 août 2020, la dernière phase de réouverture prévoit 3 jours par semaine de présence sur site pour les télétravailleurs (sauf dérogation pour les motifs évoqués ci-dessus avec présence sur site obligatoire un jour par semaine), tandis que le personnel ne pouvant télétravailler reste à temps plein. La reprise complète de l'activité est prévue à la rentrée. La levée de l'état d'urgence sanitaire est actuellement prévue le 31 juillet 2020.

Des mesures rigoureuses ont été prises en interne : achat de masques, gel, désinfection des locaux, mise en place d'un comité Covid, transmission d'un vademecum au personnel, etc. Toutes les phases ont été l'objet d'une consultation des représentants des personnels. La politique de l'établissement a été celle de la protection des personnels, sur le plan de la santé, de la sécurité et au plan économique par le maintien des salaires, accompagnée de la continuité des missions essentielles (paiement des salaires, suivi du personnel, paiement des factures, activités scientifiques pouvant être assurées à distance...).

La directrice détaille ensuite le bilan des activités dans cette période. Le service communication a fait connaître les ressources numériques au grand public et a par ailleurs œuvré à l'achèvement d'un projet initié en septembre 2019, la création d'un carnet *Hypothèses* de l'établissement. Le service des publications a poursuivi son activité éditoriale (travail sur les manuscrits et les fascicules des *Mélanges*...). Le service de la bibliothèque, malgré la fermeture au public, a intensifié l'activité de signalement et de curation des données, notamment le catalogage rétrospectif dans le Sudoc, la mise à jour de la base locale Millennium et du catalogue des périodiques italien (ACNP), la poursuite de l'alignement des identifiants des acteurs de la recherche (IdRef) et l'implémentation de la collection HALSHS.

Parmi les activités fortement compromises en revanche, se trouve l'accueil des boursiers : les séjours des personnes attendues au premier semestre ont été décalés au second semestre ; la sélection de boursiers pour cette même période a toutefois été maintenue avec 43 mensualités accordées (pour 82 candidatures, contre 123 candidatures et 75 bourses allouées au premier semestre). Il sera sans doute nécessaire d'étaler des séjours et d'accueillir des boursiers initialement prévu en 2020 au premier semestre de l'année 2021. De même, certains chercheurs résidents ont vu leurs séjours reportés d'un an. Les doctorants qui verraient leur contrat doctoral en partenariat avec l'EFR bénéficier d'un prolongement de quelques mois, continueront d'être accueillis après signature d'un avenant à la convention liant l'EFR à leur université d'inscription.

Les rencontres scientifiques ont aussi été très fortement impactées par les mesures prises en réaction à la crise sanitaire. Certaines ont été annulées, d'autres ont été reprogrammées. On observe une faible reprise de l'activité par l'organisation de 3 séminaires en juin 2020, intégralement en visioconférence. Six ateliers doctoraux ont dû être reportés, 15 opérations de fouilles également. Enfin les travaux de recherche des membres comptent parmi les activités les plus touchées par la crise, en particulier les travaux des membres de première et deuxième année par l'impossibilité d'accéder aux archives, terrains et bibliothèques. Les membres de troisième année ont connu des perturbations dans l'organisation des concours de recrutement, différés.

Le Centre Jean Bérard a, de même, été totalement fermé au public (bibliothèque et *foresteria*) et a poursuivi certaine de ses activités à distance, notamment la préparation du comité scientifique du 1<sup>er</sup> juillet 2020

À la bibliothèque, les ouvrages étant en libre accès et devant être mis en quarantaine après consultation, il n'a pas été possible de rouvrir aux lecteurs. La gestion des flux est également complexe : le palais Farnèse ne dispose que d'un ascenseur ; les escaliers étant très étroits, la gestion des flux d'entrée et de-sortie distincts n'est pas totalement assurée. Toutefois, la fermeture au public a permis d'achever le redéploiement des collections. La directrice remercie le responsable de la bibliothèque pour cette transformation de la bibliothèque initiée en 2017. L'achèvement de ce vaste chantier permettra d'engager dans de bonnes conditions un nouveau projet pour la bibliothèque, celui de sa réinformatisation.

Enfin, les travaux prévus pour la rénovation du palais Farnèse (toiture et façades) ne subiront pas de report et débiteront bien en février 2021.

Le bilan de la crise sanitaire a donc entraîné un surcroît de travail administratif et organisationnel qui a considérablement pesé sur le service administratif et les chefs de service. Le dialogue avec la représentation syndicale a par ailleurs été régulier et soutenu. L'importante désorganisation de la vie scientifique de l'établissement aura des conséquences à long terme (fermeture ou accès restreint aux archives et bibliothèques, chantiers compromis) ; les programmes prévus au contrat quinquennal en cours (2017-2021) ne pourront être achevés dans les termes prévus. Une note positive est toutefois l'accélération de la mise en place d'outils numériques pour permettre le travail à distance. La directrice remercie sur ce point le service informatique ; cette amélioration facilitera la mise en place du télétravail encadré, à l'avenir.

Le bilan de la crise, au plan budgétaire, fait ressortir des dépenses non réalisées, mais on constate par ailleurs des recettes non encaissées (hébergement, publications) et des dépenses supplémentaires (matériel prophylactique). L'établissement a dû renoncer à certains investissements prévus en 2020 pour conserver un équilibre.

Enfin, la crise sanitaire est une occasion de repenser certaines modalités de travail. Pour des raisons écologiques, sanitaires mais aussi scientifiques. Il convient de favoriser des temps de recherche plus longs et de limiter les déplacements courts. Elle a permis aussi de prendre la mesure des limites du travail à distance.

Le deuxième point d'information concerne le calendrier d'évaluation du HCERES. Le 13 avril 2020, une communication du conseiller scientifique du HCERES, Jean-Luc Clément, annonçait la préparation de l'autoévaluation de l'établissement pour la fin de l'année 2020, l'unique communication reçue auparavant, en septembre 2019, indiquant qu'un calendrier serait communiqué ultérieurement. Avec la crise sanitaire intervenue au premier semestre 2020, l'établissement a dû faire face à une réorganisation totale des activités : il apparaissait impossible de mobiliser les équipes, déjà très prises par la gestion de la crise, et dont le retour complet sur site n'interviendra pas avant la rentrée, pour initier le travail d'autoévaluation. Une demande de report du calendrier a donc été faite par l'intermédiaire de la présidente du réseau des EFE, l'évaluation des 5 établissements étant réalisée en même temps, par le même comité d'experts. La direction du HCERES a accepté un report de calendrier et proposé un dépôt du dossier d'autoévaluation pour le mois d'avril 2021.

Le troisième point d'information concerne la diffusion des publications de l'EFR.

Un avenant au contrat existant avec l'AFPUD (pour la diffusion des Classiques depuis 2014) a été signé, de manière à intégrer la diffusion de toutes les publications de l'EFR sur le territoire français. L'EFR s'appuiera sur le diffuseur Nardecchia pour l'international. Pour ce qui concerne le diffuseur De Boccard, l'établissement est actuellement en attente du recouvrement des dettes constatées et a par ailleurs pris des dispositions pour récupérer les stocks (45 m<sup>3</sup>) afin de les rediriger vers la Sodis (distributeur de l'AFPUD), pilonner certains ouvrages ou encore rapatrier une partie du stock à Rome.

J.-Y. Tilliette demande si l'EFR a constaté des cas de Covid-19. Il est répondu qu'aucune personne n'a été contaminée. La directrice de l'EFR précise que certains personnels ont vécu difficilement l'isolement pendant la période de confinement, d'où l'importance, pour l'équilibre personnel de tous, de la reprise progressive du travail sur site.

P. Gosselin souligne la complexité de cette situation inédite qui évolue presque quotidiennement. La direction a régulièrement transmis à la tutelle des informations sur la continuité, puis la reprise des activités ; Il invite l'établissement à continuer à se projeter dans l'avenir.

Le président du conseil scientifique s'enquiert de la gestion de la crise au plan budgétaire. L'agent comptable de l'EFR indique que les recettes sont en diminution, du fait de la fermeture totale de l'établissement. Par ailleurs, les charges de fonctionnement ont augmenté, notamment sur les frais de gardiennage de l'immeuble de place Navone. Il y aura probablement aussi une baisse des dépenses eu égard aux manifestations scientifiques mais la visibilité sur les dépenses et les recettes sera affinée plus avant dans l'année.

### 3. Rapport annuel 2019

La directrice de l'EFR rappelle au conseil scientifique son souhait, émis au conseil scientifique de novembre 2019, de présenter le rapport annuel de l'activité réalisée au cours de l'année précédente au conseil de juin plutôt qu'au conseil de novembre.

Le rapport annuel de l'année 2019 est un rapport de transition, entre deux mandats de direction. Catherine Virlovet ayant achevé son mandat en août 2019, elle avait dressé un bilan de l'action dans l'introduction au rapport d'activité 2018. La directrice de l'EFR s'est appuyée sur ce bilan pour poser les jalons de l'activité des années à venir. Le rapport 2019 est en outre un bilan à mi-parcours du contrat quinquennal 2017-2021. Parmi les éléments marquants, la directrice souligne la diversification des profils des chercheurs accueillis à l'EFR. Les membres représentent la force vive de la recherche de l'EFR. Cette année, la proportion de membres non titulaires de la fonction publique représente pour la première fois plus de la moitié des dix-huit chercheurs. Cet élément, nouveau, est lié à

l'ouverture à la fois disciplinaire et internationale des recrutements. Cette diversité des parcours et cet élargissement des horizons constituent des atouts pour l'établissement. Les membres, à côté de la conduite de leur projet, ont aussi une fonction de coordination scientifique et une mission de formation (initiation à la recherche pour des étudiants en master notamment). Le représentant de la DGRI avait invité la direction à dresser un tableau de suivi des membres. Ce document a été réalisé en interne (période 2011-2020) et sera désormais inclus dans les futurs rapports d'activité de l'établissement. Un premier élément qui se dessine des informations recueillies permet d'indiquer que sur 69 membres accueillis à l'EFR durant la période, environ 85 % d'entre eux ont été recrutés dans l'ESR au plus tard 3 ans après leur sortie. Seuls 2 membres restent sans poste dans l'ESR après leur sortie en 2011. D'autres, sortis à partir de 2014, poursuivent leurs parcours sur des dispositifs d'accueil temporaire. Une autre tendance, stable, est l'âge d'entrée à l'EFR, de 30 ans en moyenne. Il convient toutefois de tenir compte du nombre d'années passées entre la soutenance de la thèse et l'accueil à l'EFR, les chercheurs n'ayant pas tous le même profil post-doctoral. Pour la rentrée 2020, certains résultats sont déjà connus : un membre de troisième année, Bertrand Augier, a été recruté comme maître de conférences à l'université de Nantes ; Alison Pereira, membre de deuxième année, a été classée première à l'université de Saclay. Bertrand Marceau, ayant quitté l'EFR en août 2019, a été recruté à l'université de Reims. Les résultats d'autres concours, CNRS et universités, ne sont pas encore connus.

Des déjeuners mensuels, au cours desquels les membres invitent une personnalité scientifique de leur choix, ont été mis en place dès octobre 2019, afin de renforcer les liens et les échanges scientifiques entre les chercheurs et de faciliter l'inscription des membres dans les réseaux scientifiques à Rome et en Italie.

Concernant les programmes scientifiques de l'EFR, sur 32 programmes, 9 sont communs à d'autres EFE. L'ouverture aux programmes financés se confirme : en 2019, l'établissement a accueilli deux nouveaux programmes ANR. Il convient, d'ici le renouvellement du contrat quinquennal, d'accompagner le bon achèvement des programmes, malgré les difficultés rencontrées en 2020, notamment pour les opérations archéologiques. Enfin, le Centre Jean Bérard participe au rayonnement de l'EFR, notamment grâce à la reconduction de la mission archéologique du ministère des affaires étrangères pour l'Italie du Sud.

Un autre élément saillant de l'activité 2019 de l'EFR est la richesse du volet formation. Sur l'année, on compte entre autres 13 ateliers doctoraux, 157 bourses attribuées à des doctorants et l'accueil de 2 doctorants sous contrat.

La transformation de certains services est aussi à indiquer : fin 2019, un des personnels de l'accueil de place Navone est parti à la retraite. Une réorganisation complète a été opérée, par le recours à une société de gardiennage pour les plages horaires non couvertes, la nuit et les jours fériés, par le personnel d'accueil. En outre, la nouvelle signalétique pour le bâtiment de place Navone a amélioré l'image de l'institution. Sont aussi à noter la rénovation de la cuisine de la résidence au palais Farnèse, le renforcement des dispositions relatives à la santé et la sécurité des personnels, tout comme le suivi du projet de restauration du palais Farnèse, en partenariat avec l'ambassade, qui débutera en 2021. Enfin, la bibliothèque, fermée quelques jours en novembre 2019, a achevé sa grande transformation et résolu, à long terme, les problèmes de saturation des espaces : grâce à la validation de la charte documentaire, certaines collections ont été déplacées en magasin, d'autres ont fait l'objet d'un désherbage. Ce gain d'espace a permis de redonner une logique d'ordonnement scientifique aux collections dans les salles de lecture, et de mieux mettre en valeur ses domaines d'excellence.

Deux sujets de préoccupation demeurent en 2019. Le premier est la relocalisation du laboratoire d'archéologie, provisoirement déplacé des espaces mis initialement à disposition par la surintendance

italienne pour les biens archéologiques (Crypta Balbi) vers le site de Navone (décembre 2018). Il devient désormais urgent de trouver une solution durable, qu'il n'a pas été possible d'envisager jusqu'à présent faute d'interlocuteur au Museo Nazionale Romano. L'autre sujet est la crise des publications de l'EFR et notamment la rupture du contrat avec De Boccard. Une nouvelle page s'ouvre en 2020 avec le changement du diffuseur (AFPUD).

L'année 2019 est aussi marquée par une transition au sein du réseau des EFE, avec la nomination de trois nouveaux directeurs d'EFE sur cinq. Une révision du décret commun aux EFE (2011) est en cours de validation au ministère. Des efforts ont été réalisés en 2019 pour définir une politique commune dans le domaine du numérique et des données de la recherche. Le séminaire organisé à Madrid les 7 et 8 octobre 2019, avec le soutien de l'ingénieur pour la transition numérique, entre les EFE et les infrastructures numériques nationales, a été une avancée notable dans ce domaine.

Enfin, l'année 2019 a aussi été marquée par des tensions et des difficultés dans les relations franco-italiennes. La collaboration entre l'ambassade et l'EFR s'est révélée plus que jamais nécessaire pour maintenir et consolider le dialogue France-Italie, rétabli depuis, dans les domaines scientifiques et culturels.

#### **4. Poste de directeur des études pour la section Antiquité susceptible d'être vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2020**

Nicolas Laubry, candidat, se déconnecte temporairement du conseil.

Une seule candidature a été reçue, celle de Nicolas Laubry, maître de conférences à l'université de Paris-Est Créteil, nommé directeur des études pour la section Antiquité le 1<sup>er</sup> septembre 2017, candidat au renouvellement de son mandat. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, Nicolas Laubry a par ailleurs été membre de l'EFR en 2007-2010. Il est co-responsable de deux programmes de l'EFR, d'un nouveau projet financé par l'ANR, responsable du service archéologique et référent pour le numérique et la science ouverte. Il a rempli ses missions avec rigueur, discernement et beaucoup de dynamisme. Il suit de près les activités scientifiques des membres, est fortement impliqué dans les réseaux de l'EFR et manifeste un grand intérêt, associé à de solides compétences, pour les questions éditoriales. Son interaction avec les services support est positive et il favorise par ailleurs les synergies avec le Centre Jean Bérard. En dépit de lourdes tâches administratives, ses activités scientifiques restent soutenues, comme en témoignent ses publications depuis 2017. Il a par ailleurs consolidé son expérience administrative, notamment pour les chantiers archéologiques, dans un contexte marqué en 2019 par l'instabilité du personnel sur le poste d'assistance scientifique. Collaboration efficace, sens de l'initiative, ouverture intellectuelle et sûreté du jugement constituent autant de qualités pour confirmer Nicolas Laubry dans ses fonctions pour un second et dernier mandat de 3 ans. La directrice souligne encore que Nicolas Laubry sera un collaborateur précieux pour le développement des outils numériques et pour fortifier les liens avec le Maghreb, deux enjeux importants pour l'avenir.

J.-Y. Tilliette, bénéficiant d'une procuration de J.-L. Ferrary, fait part en son nom au conseil scientifique de l'estime portée à l'intéressé et sollicite vivement le renouvellement sur le poste.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la nomination de Nicolas Laubry sur le poste de directeur des études pour l'Antiquité, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, pour trois ans. Nicolas Laubry réintègre la séance par une reconnexion à la salle virtuelle.

## 5. Nomination sur le poste de responsable de la bibliothèque au 1<sup>er</sup> septembre 2020

L'actuel responsable de la bibliothèque, Clément Pieyre, en poste à l'EFR pour la cinquième année, a participé au mouvement des conservateurs de bibliothèque de février 2020 et a été nommé au 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la bibliothèque Diderot de l'ENS de Lyon. Treize candidatures ont été reçues, et une commission ad hoc a été constituée. Les critères de recrutement qui ont prévalu sont : connaissance de l'environnement de l'ESR et de ses pratiques documentaires ; connaissance des sciences humaines et sociales, et des communautés de recherche dans ces disciplines ; expérience de direction d'établissement ou de service, d'encadrement d'équipe et de gestion de budget ; expérience dans les domaines des projets actuels de l'EFR (ré informatisation, déploiement des humanités numériques) ; connaissance de la langue italienne. Le 26 mars 2020, 5 candidats ont été auditionnés en visioconférence. Sur ce point, la directrice de l'EFR remercie le service informatique pour la bonne tenue, grâce à la plateforme mise en œuvre, de ces entretiens. Trois candidats ont été classés à l'issue des entretiens, dont en première position Cécile Martini, actuellement en poste au SCD de l'université de Lille. L'entretien a montré une grande préparation et une solide expérience du pilotage d'équipe, ainsi qu'une bonne connaissance en matière de réinformatisation des bibliothèques et d'humanités numériques. Cécile Martini prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

La deuxième candidate classée est Laurence Bobis, directrice de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne ; le troisième candidat classé est Jean-Marie Barbiche, directeur de la bibliothèque municipale de Périgueux.

La directrice de l'EFR remercie Clément Pieyre pour le travail remarquable qu'il a conduit à la bibliothèque de l'EFR, et les projets menés à bien avec persévérance. En quelques mois seulement de collaboration, elle a beaucoup apprécié ses qualités dans la conduite de projet et la direction d'équipe. Elle le félicite pour cette nomination qui lui ouvre de belles perspectives professionnelles et lui souhaite pleine réussite dans ses futures fonctions.

Le président du conseil scientifique remercie Clément Pieyre, au nom de l'assemblée, pour l'avoir régulièrement associé aux grands projets de la bibliothèque, instrument essentiel de la politique scientifique.

Y.-M. Bercé remercie également Clément Pieyre et salue la nomination de Cécile Martini.

## 6. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs

Les rapporteurs suivants sont proposés au conseil scientifique :

- section Antiquité
  - Alison Pereira, *Géochronologie de la transition culturelle entre Paléolithique inférieur et moyen en Italie centrale* : Jean Guilaine (AIBL)
- section Moyen Âge
  - Philippe Lefeuvre, *Cum anulo aureo & penna & calamario. Ser Bonfrade di Benedetto, un notaire au service de Passignano (1255-1312)* : Jacques Verger (AIBL)
  - Viva Sacco, *Palerme et la Méditerranée. Évolution des dynamiques commerciales d'une capitale islamique* : Christian Robin (AIBL)
- Section Époques moderne et contemporaine
  - Annalaura Turiano, *Missionnaires italiennes en Égypte et en Syrie. Genre et fabrique d'un empire informel (1890-1940)* : Georges-Henri Soutou (ASMP)



- Hugo Vermeren, « *Contrebandiers par tempérament, pêcheurs par habitude et bandits par occasion* ». *Les Italiens de la Galite (لطة ǧālaṭ) : territorialisation et rivalité franco-italienne dans le Maghreb colonial (milieu XIX<sup>e</sup> - années 1930)* : Georges-Henri Soutou (ASMP)

## 7. Sélection des demandes de financement au titre de l'appel à projet « Impulsion »

La directrice de l'EFR rappelle la finalité de ce nouveau dispositif : accompagner pour une durée de 12 à 18 mois des équipes de chercheurs qui souhaiteraient déposer un projet de recherche auprès d'agences de moyens (ANR, ERC...) afin de contribuer, dès la phase initiale, à la construction scientifique du projet. La directrice précise deux aspects. L'articulation avec les projets qui seront inscrits au contrat quinquennal 2022-2026 : celui-ci fera l'objet d'un appel à projet propre à l'automne, d'un tout autre format et pour un soutien différent de l'EFR ; les projets « impulsion » rejoindront les axes de ce contrat en fonction des financements obtenus, selon leur temporalité spécifique. En outre, même si le financement n'a pas été accepté au titre de l'appel « Impulsion », le porteur de projet pourra en tout état de cause saisir le CCPS pour un soutien ponctuel de l'établissement

Cinq critères ont été retenus pour l'attribution de l'aide :

- Intérêt et originalité scientifiques au regard des compétences EFR ;
- Qualité de l'équipe et des partenariats ;
- Adéquation entre le programme d'activités et la demande financière au regard des objectifs ;
- Place de l'EFR dans le montage du projet à déposer ;
- Faisabilité (adéquation de la proposition /AAP visé).

Les 22 demandes reçues présentent un bon équilibre entre les trois sections. 7 dossiers ont été écartés car ils ne visaient pas un appel précis ou ne correspondaient pas aux attentes définies.

Deux projets par section ont été retenus sur les 15 demandes étudiées (soit 8 demandes pour un dépôt de projets à l'ANR, 5 demandes pour un dépôt ERC et 2 demandes pour soumettre un projet à des fondations).

La directrice, sur avis du CCPS, propose au conseil scientifique de retenir les projets « Impulsion » suivants :

- Antiquité :
  - Christian Rico (université de Toulouse Jean Jaurès) : Le marché du plomb à l'époque romaine : ressources, modalités, acteurs (ANR).
  - Federico Santangelo (Université de Newcastle) : Italian Power. The Civic Elites of Roman Italy, 338 BCE-305 CE (Leverhulme Trust / Art and Humanities Research Council).
- Moyen Âge
  - Olivia Adankpo-Labadie (Université de Grenoble Alpes) : Explorer les connexions entre les royaumes chrétiens d'Éthiopie et de Kongo et la Méditerranée médiévale et moderne (ANR franco-brésilienne).
  - Arnaud Fossier (Université de Bourgogne) : *Dispensatio*. Histoire et sociologie d'un dispositif d'exception (Moyen Âge - XXI<sup>e</sup> siècle) (ERC).
- Époques moderne et contemporaine
  - Isabelle Poutrin (Université de Reims Champagne-Ardennes) : La rote romaine, tribunal civil pontifical et juridiction transnationale, des années 1520 jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (ERC Synergie).
  - Anna Sconza (Université de Paris Sorbonne Nouvelle) : ArTerm. La terminologie artistique (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, France-Italie) (ANR).

La demande financière totale est de 20 000 euros sur 18 mois. On note la parité des porteurs de projet (3 femmes et 3 hommes), parmi lesquels on compte deux anciens membres. Les projets sélectionnés visent 3 dépôts à l'ANR, 2 pour l'ERC et 1 pour une fondation. Enfin, les porteurs de projet proviennent d'une université parisienne, de 4 universités de province et d'une université étrangère.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les propositions de sélection relatives au dispositif « Impulsion », à l'exception d'une abstention (Isabelle Poutrin).

## 8. État de l'activité du CCPS

La directrice informe le conseil scientifique du faible nombre de demandes (au nombre de 3), dû à la crise sanitaire.

## 9. Activité de la bibliothèque, réinformatisation

Clément Pieyre remercie Catherine Virlovet et Brigitte Marin pour leur soutien dans l'action menée à la bibliothèque, ainsi que le conseil scientifique. Il se félicite d'avoir pu contribuer à la modernisation de la bibliothèque. En cinq années, on a assisté à une révision complète de la stratégie documentaire. À ce jour, le redéploiement des collections est achevé. La documentation électronique a été renforcée par l'abonnement à JStor et sur la plateforme Persée. Pendant 4 ans, l'EFR a obtenu de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) une subvention pour le catalogage rétrospectif dans le SUDOC. Des projets nouveaux comme IdRef ou Archem ont vu le jour. Durant la période de la crise sanitaire du Covid-19, l'accès distant aux ressources électroniques a été déterminant. En ce qui concerne le nouveau projet pour la bibliothèque, la réinformatisation, le système SGBM de l'ABES sera mis en place. Un cahier des charges a été établi : actuellement, des négociations sont en cours sur la proposition faite par un prestataire (Ex libris).

A.-M. Turcan demande si le système proposé est « primo » ou « alma ». Il est répondu que les deux systèmes sont proposés. Elle s'enquiert des actions qu'entend mener l'établissement sur la science ouverte.

Sur la science ouverte, la directrice de l'EFR répond que HAL-SHS est toujours en cours d'enrichissement. Par exemple, depuis septembre 2019, tous les membres signent un engagement à poster leurs publications sur HAL. Le responsable de la bibliothèque complète le propos en indiquant que tous les membres ont un identifiant HAL. Les dépôts sont suivis par un personnel de la bibliothèque. Les dispositifs « alma » et « primo » proposeront à la fois un SIG classique et un outil de découverte. Il conviendra toutefois de négocier le coût de cette double opération.

## 10. Manuscrits présentés pour publication

Le président du conseil scientifique rappelle au conseil le type de diffusion approuvé au conseil scientifique de novembre 2019, partant du principe, nouveau, que toutes les publications font l'objet à la fois d'une impression sous format papier et d'un format électronique. L'orientation de la nouvelle politique de publication porte sur une diffusion plus ou moins appuyée d'un ouvrage, au plan de la promotion et de la communication. On distingue 3 modalités de diffusion :

- La diffusion appuyée, qui concernent en priorité les monographies des jeunes chercheurs en langue française, et qui est accompagnée d'une promotion auprès des libraires et de la presse, avec un tirage adapté.

- La diffusion ordinaire, avec mise en vente en librairie, et tirage moyen autour de 250 exemplaires.
- Enfin référencement rendant l'ouvrage disponible à la vente avec un tirage POD (Print on Demand).

#### Antiquité

- *Mises en pratique du charisme politique dans l'Antiquité grecque et romaine*, curateurs : Jean-Pierre Guilhembet, Raphaëlle Laignoux, Pascal Montlahuc,  
Le conseil scientifique sollicite une troisième expertise.
- Philippe Le Doze, *Le costume de Prince. Regards sur une figure politique de la Rome antique d'Auguste à Constantin*  
Le conseil scientifique approuve une diffusion ordinaire, après vérification des corrections à effectuer par le directeur des études.
- *Ippocrate e gli altri*, curateurs Daniela Manetti, Lorenzo Perilli, Amneris Roselli  
Du fait du caractère plurilingue de l'ouvrage, le conseil scientifique approuve une diffusion avec simple référencement et POD, sous réserve de quelques modifications à effectuer.
- *Ostie, l'Italie et la Méditerranée romaines. Études en mémoire de Mireille Cébeillac-Gervasoni*, curateurs : Maria Letizia Caldelli, Nicolas Laubry et Fausto Zevi  
Le conseil scientifique approuve une diffusion avec simple référencement et POD.

#### Moyen Âge

- *Panthéons de la Renaissance. Mémoires et histoires des hommes illustres, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, curateurs : Élisabeth Crouzet-Pavan, Clémence Revest et Jean-Baptiste Delzant  
Le conseil scientifique approuve une diffusion avec simple référencement et POD. Il conviendra de réécrire la conclusion, de modifier la table des matières et d'effectuer les modifications proposées par les curateurs. Une diffusion ordinaire, en librairie, serait envisageable si étaient traduits en français 3 textes de l'ouvrage.
- Philippe Lefeuve, *Notables et notabilité dans le contado florentin des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*  
Le conseil scientifique propose un deuxième passage en conseil scientifique.

#### Époques moderne et contemporaine

- François Dumasy, *Tripoli coloniale, 1911-1943. Histoire sociale et économique d'une ville sous domination italienne*  
Le conseil scientifique approuve une diffusion appuyée de ce manuscrit, après vérification des corrections par le directeur des études et un effort sur le titre de manière à ce qu'il honore davantage le travail.
- Emmanuel Lamouche, *Les fondateurs de bronze dans la Rome des papes (1585-1630)*  
Le conseil scientifique approuve une diffusion ordinaire en librairie ce manuscrit, après vérification des corrections par le directeur des études et amélioration de la qualité des images.
- *Spectacles et performances artistiques à Rome (1644-1740). Une analyse historique à partir des archives familiales*, curateurs : José María Domínguez, Anne-Madeleine Goulet et Élodie Oriol  
Le conseil scientifique approuve une diffusion ordinaire en librairie de ce manuscrit, après vérification des corrections par le directeur des études.

## 11. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

## 12. Questions diverses

Aucune question diverse.

La directrice de l'EFR remercie Patrick Boucheron pour la présidence du conseil scientifique de l'EFR ainsi que les membres du conseil scientifique.

À l'issue du conseil scientifique, la directrice de l'EFR précise qu'il sera demandé aux participants un courriel indiquant qu'ils ont participé aux débats et aux délibérations dans leur intégralité.

La séance est close à 12h50.